



Numéro : 25

Juillet 2011



Photo Gérard Marty

Couleurs de printemps, papillon et lilas

ÉCOUTE S'IL PLEUT.

Ces lieux-dits sont assez nombreux en France. Larousse explique que ce toponyme s'applique à des moulins alimentés par des petits ruisseaux sujets à tarir et qui attendent une pluie propice pour fonctionner. Placés au bord d'un ruisseau, non loin de sa source, ces lieux-dits représentent de petites exploitations agricoles auxquelles sont annexés des moulins rudimentaires à l'usage exclusif du personnel de la ferme.

En fait, cette expression serait d'origine écossaise. À dater du VI^e siècle, des bandes d'émigrés irlandais, bretons et écossais, composées d'ouvriers et de cultivateurs, affluèrent sous la conduite de moines et d'évêques pour remplacer la main-d'œuvre absente en raison des guerres et déboiser la forêt trop dense. On retrouve alors les établissements fondés par les Écossais sous les vocables de Ecos, Escots, Ecoute... Écoute viendrait de l'écossais "scoti", "scotici". Or labourage, en anglais s'écrit "plaw" et se prononce "plao". "Scotici plaw" signifie donc "labourage écossais". Pour une oreille méridionale, la traduction se fait instantanément en occitan par "Écoute s'il pleut" !

Nous signalons sur la commune de Carves un moulin "Écoute s'il pleut". Il a été construit sur le ruisseau Neufond quand il va se jeter dans la Vallée, affluent de la Nauze qui se déverse dans la Dordogne à Siorac. En ce printemps 2011 particulièrement sec, le bief est complètement vide et le ruisseau sans eau. Cela confirme cette appellation.

Source : Dupont N, la revue du TCF, février 1938

Michel ROBIN

Secrétaire de l'Association "Jeunesse Alloise".

SOMMAIRE**RUBRIQUE MÉMOIRE**

Écoute s'il pleut par Michel ROBIN (page 2).

Marthe Boisset : cent ans de souvenirs (pages 3 à 5).

Les donateurs des vitraux de l'église d'Alles par Gérard MARTY (page 6).

Colères de la Vézère par Norbert MARTY (pages 7 à 10).

Une demeure de caractère : La Pêchère par Gérard MARTY (pages 21 à 23).

RUBRIQUE PASSION

Pêche à la mouche au Nouveau Monde par Émile LABROUSSE (pages 18 à 20)

Ça balance à Combe, par Gérard Marty (pages 16 et 17).

RUBRIQUE OCCITAN

Del temps que lo bestium parlavan per Gérard MARTY (pajas 9 a 11).

Au temps où les bêtes parlaient par Gérard MARTY (pages 9 à 11).

Ode à la Dordogne (suite) de Louis DELLUC (pages 14 et 15).

RUBRIQUE ACTUALITÉS

Sur votre agenda (page 24).



Le moulin d'Écoute s'il pleut, sur la commune de Carves

MARTHE BOISSET : 100 ans de souvenirs

Marthe a été chaleureusement entourée pour fêter ses cent ans. La population s'est réunie à l'invitation de la municipalité de Alles pour lui témoigner une respectueuse affection. Elle a bien voulu confier quelques souvenirs au Chalelh.

Elles sont deux sœurs à Mondinat quand la France décrète la mobilisation générale le 1^{er} août 1914 marquant le début de la première guerre mondiale. Mélanie est âgée de 5 ans et Marthe a eu 3 ans au mois d'avril quand leur papa va rejoindre le front de l'atroce conflit qui durera quatre ans alors que les belligérants annonçaient une bataille de courte durée. Le père part à la guerre laissant à la ferme sa femme et ses deux filles.

Mondinat, c'est un hameau de deux ou trois maisons installées à 120 m d'altitude sur un de ces plateaux dont les terres cultivées ont été arrachées à la forêt il y a bien longtemps. La forêt commence à une centaine de mètres et grimpe jusqu'au point culminant de Bouillaguet au sommet duquel on a longtemps extrait un kaolin d'une très grande blancheur.

L'eau y est rare, donc précieuse : un seul puits pour l'alimentation des habitants. Pour les animaux, on recueille dans des mares les eaux de ruissellement. Quand ces eaux sont épuisées, on amène les bêtes à 500 mètres, à la fontaine de Fonbeney qui alimente, de nos jours, la station de pompage. Durant les étés secs, restait la Dordogne à rejoindre par un chemin pentu pour aller à la Bouygue, commune du Buisson ou moins raide mais plus long à Ferrand sur la commune d'Alles.



Le hameau de Mondinat

MONDINAT

Le toponyme Mondinat n'est pas unique : il existe aussi à Gan (64), St Cricq Chalosse (40), Comberouger (82). Comme Mondinet (St Amand de Belvès, autres en 32, 64), Mondinot (Romagne 33) ou Mondinel (81, 82), c'est un dérivé (diminutif) à double suffixe (-in-at) de Raymond (nom de baptême ou nom de famille), lequel prénom a aussi subi une « aphérèse » (perte de la première syllabe) selon le schéma ci-après : **Raymond > Raymondin > Mondin > Mondinat**

Cela pourrait signifier (peut-être !) quelque chose comme l'endroit appartenant à « l'arrière petit-fils de Raymond ».

Ces noms en cascade désignaient chaque fois la génération suivante.

Le prénom Raymond avait une grande vogue : c'était le prénom traditionnel des comtes de Toulouse (qu'on appelait d'ailleurs «*la ciutat mondina*» : la ville des Raymond).

Ce système a existé en France surtout aux XIII^e et XIV^e siècles, à l'époque où les noms de famille n'étaient pas fixés ; il affecte presque tous les prénoms (Robert > Robelot, Roblot > Belot, Blot...) et a cessé d'abord parce que cela devenait trop obscur (on ne reconnaît pas Robert dans Blot) et aussi parce que les ordonnances royales ont fixé les «noms de famille», expression qui n'apparaîtra qu'au XVI^e siècle.

Jean Rigouste

Ces mêmes chemins escarpés devaient également être empruntés avec la brouette, les jours de lessive pour aller rincer le linge à l'eau claire de la Dordogne.

Pendant les quatre ans de guerre, la maman qui était originaire de Bouillac et ses deux filles vivent sur la propriété de Mondinat, travaillant les terres à l'aide de deux vaches. Entre voisins, on s'aide pour les moissons, les battages et les vendanges mais aussi pour les labours d'automne quand une femme est seule à la tête de sa ferme.

De cette petite enfance, Marthe conserve peu de souvenirs. L'école, le catéchisme et la messe du dimanche, tout cela se passait au bourg du Buisson. Elle connaîtra réellement son père au retour de la guerre en 1918 car elle ne se souvient pas qu'il ait bénéficié d'une permission.

Ce père qui a traversé la dure épreuve des combats, reprend le travail des terres acquises par ses ancêtres aux premières années du XIX^e siècle.

Durant l'adolescence de Marthe, viendront se joindre deux sœurs et un frère René, qui restera sur la propriété paternelle.

L'ostension de septembre, jour où l'on expose le suaire de Cadouin, attire les pèlerins de tout le Périgord. Mondinat est à peine à une dizaine de kilomètres de Cadouin.

Il y a bien déjà quelques voitures, mais le déplacement se fait à pied. Mélanie et Marthe emportent un repas dans un panier et se joignent aux jeunes des environs pour une marche de quelques heures qui se terminera en procession aux environs de l'abbaye.

On assiste à la messe sous les voûtes de l'imposant monument, on accompagne l'exposition du Saint Suaire dans les rues de Cadouin, on déjeune sur l'herbe avant de se recueillir à nouveau pour les vêpres. Le retour à Mondinat se fait dans la même ambiance joyeuse.

La jeunesse nombreuse se rassemble aussi pour des veillées dans les hameaux voisins les dimanches soirs.

Les limites communales ne comptent pas. Les jeunes des hameaux du Fournier, de Fonbeney, des Gipoux, du Rouquet se retrouvent. Il y a un joueur de flûte et un joueur d'harmonica. Cela suffit pour faire retentir valses et bourrées et improviser des danses entre jeunes gens tandis que les aînés jouent aux cartes. Pour Marthe, ce sont les plus beaux souvenirs !

Marthe se souvient aussi d'un jeu qui consistait à rechercher un objet en ayant un bandeau sur les yeux : on l'appelait « *la cata coifada* » (*la chatte coiffée*).

Pas étonnant que les mariages se décident entre voisins et voisines. Mélanie épouse Émile habitant le Fournier, elle devient par là-même habitante de Alles.

Et Marthe ne manque pas d'évoquer sa rencontre avec son futur mari, Émile Boisset, « mon pauvre Émile », comme on dit quand on parle d'une personne décédée.



Marthe photographiée par son fiancé en 1931

À l'occasion du mariage de Marie, la sœur de son beau-frère, elle reçoit comme cavalier Émile qui est un ami du marié. Les rencontres se poursuivent après la noce et le mariage a lieu en 1931.

Émile est maçon, il est embauché comme cimentier et les jeunes mariés s'installent à Bordeaux mais ce sera un dépaysement de courte durée. Émile vient travailler pour « Combette », maçon au Buisson. Marthe et Émile sont locataires à la Bernaudie au milieu de ce qui était alors un vignoble. Marthe y fait les vendanges à la saison.

Lorsque « Combette » cesse son activité, Émile s'installe à son compte. Pour 2000 francs il acquiert un terrain en 1935 à Reilhac à une centaine de mètres de son frère René, le forgeron. Il entreprend, quand le temps le lui permet, la construction de sa maison en parpaings, tous faits à la main avec un moule selon la méthode en usage.

Et voilà des jumeaux en 1936 : Colette et Hubert. La nouvelle maison sera habitée en 1938, même si quelques finitions restent en chantier. En 1939, Émile est mobilisé et se retrouve dans le nord de la France d'où il passe en Angleterre. Il ne sera pas fait prisonnier mais Marthe reste sans nouvelles pendant 21 jours.

De retour en 1941, Émile ne peut reprendre son métier faute de matériaux. Ne se décourageant pas le couple cultive du tabac pendant deux ans jusqu'à ce que le réapprovisionnement reprenne.



La maison et son jardin fleuri

Après la guerre, Émile achète une camionnette et développe son entreprise tout en formant son fils qui, le moment venu, prendra la succession.

Depuis la mort de son mari, Marthe vit seule dans sa maison et entretient un jardin toujours agréablement fleuri.

Elle a accepté d'évoquer ses souvenirs avec une grande disponibilité à l'occasion des hommages qui lui ont été rendus pour son centième anniversaire.

Marthe a vu en un siècle les modes de vie changer comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant. Elle peut en témoigner !

Souvenirs de Marthe Boisset,
recueillis par Gérard Marty



Marthe évoquant ses souvenirs

LES DONATEURS DES VITRAUX DE L'ÉGLISE D'ALLES.

(Suite)

DU NOUVEAU DANS LA GÉNÉALOGIE DES DELLUCAUX GIPOUX.

Arlette, abonnée au *Chalelh* et descendante des Delluc des Gipoux, a apporté des informations sur la généalogie de cette famille.

Les Archives Départementales ont permis de retrouver un acte de mariage du 27 floréal de l'an XII (17 mai 1804) entre Jean Delluc âgé de 29 ans laboureur né à Alles et Marie Monzie âgée de 25 ans née à Calès.

De cette union naîtront quatre enfants : Pierre (1805-1858), Marie (1807-1816), Bernard (1810-1885) et Marie née en 1813.

L'aîné, Pierre, épouse Marie Poumeyrie. Le couple a 3 enfants : Marie, Jean et Jeanne. Jean qui a épousé Louise Filet est le grand-père d'Élina et Lucien.

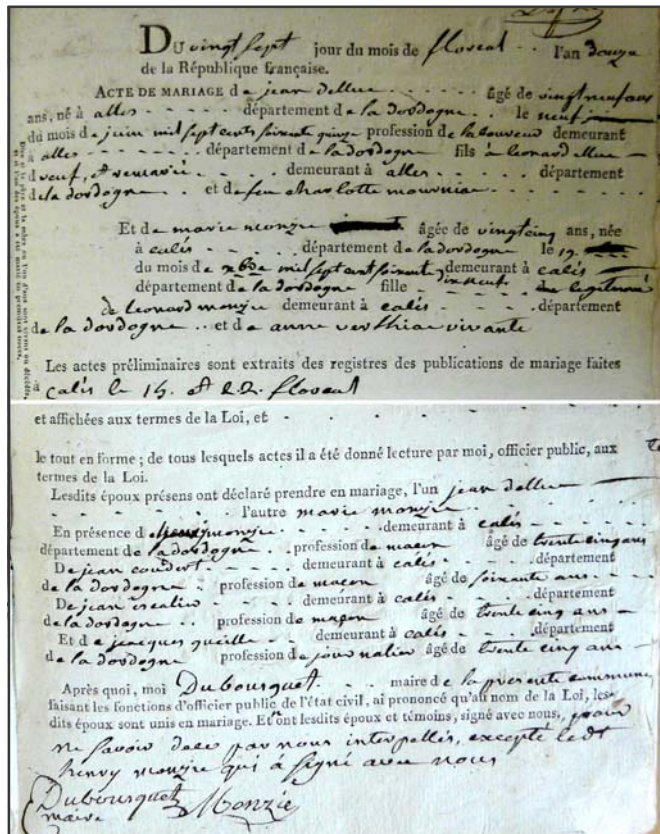
Bernard, le jeune frère de Pierre et Catherine Clerc son épouse ont 4 enfants dont le plus jeune né en 1849 devient l'abbé Delluc donateur d'un vitrail de l'église de Alles.

Il s'avère donc qu'Élina, son frère Lucien et l'abbé Jean Delluc ont des ancêtres communs : Jean Delluc et Marie Monzie.

Le prénom Jean s'est transmis, comme c'était souvent le cas aux petits-enfants parmi lesquels l'abbé et son petit-cousin, grand-père d'Élina et Lucien.

L'ancêtre commun, né le 9 juin 1775 Delluc Jean, est mentionné avec le surnom de « Baraquette ». Ce surnom, figure également sur le « Rôle des Portes et Fenêtres de la commune d'Alles pour l'an 1815 » : « veuve Delluc, Barraquette » aux Gipoux y est imposée de 57 francs pour une porte. C'est un bel exemple de la persistance des surnoms puisque celui-ci a survécu pendant 2 siècles.

Gérard MARTY avec l'aide d'Arlette VIGNAL
À suivre.



Acte de mariage de Jean Delluc et Marie Monzie

COLÈRES DE LA VÈZÈRE (SUITE).

– Mon dieu ! Mon dieu ! Est-ce possible à plus de 500 m de la rivière et au point le plus haut ! de mémoire d'homme jamais personne n'a vu l'eau ici ! Elle me fait entrer pour téléphoner. En 1960, l'automatique n'existe pas, il faut passer par la poste et demander le 21 au Bugue.

Je dois insister pour que le receveur se réveille et qu'il réponde de mauvaise humeur. Mis au courant des faits il me passe le 21. Mais le téléphone est au magasin qui est fermé à cette heure et mes parents ne l'entendent pas. Je demande alors le numéro du téléphone public du café en face du magasin. Le patron décroche, je lui explique la situation et lui demande de dire à mes parents de venir aux Tiraux.

Mes parents affolés sautent dans leur « Deux Chevaux » mais en arrivant au bout du pont, à la route qui va à la Borie, ils n'en croient pas leurs yeux : c'est un torrent impétueux qui submerge l'avenue jusqu'à la route de Proumeyssac. Pas possible de s'y risquer en voiture.

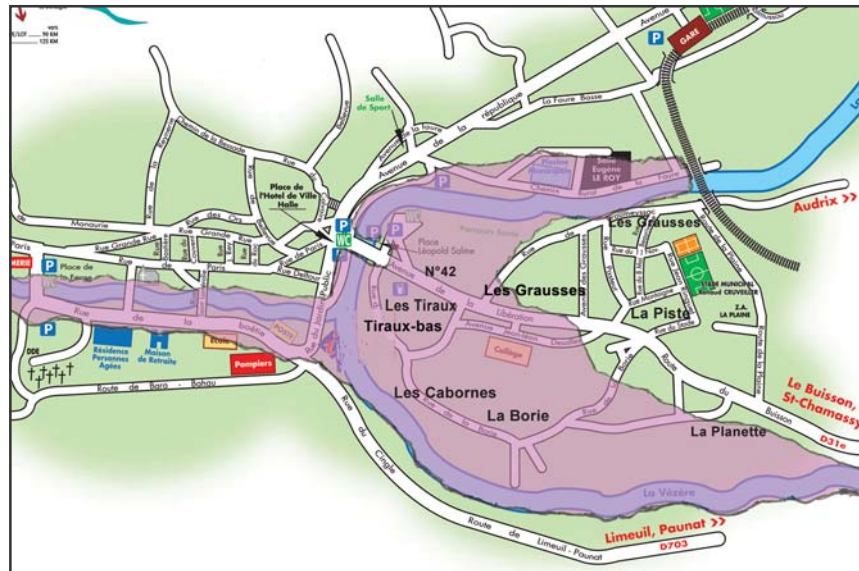
Ils font donc demi-tour pour tenter de rejoindre les Tiraux par Campagne et Audrix.

En arrivant de la route de Proumeyssac, au carrefour avec la route du Buisson, l'eau tourbillonnait, menaçante. Ils s'engagèrent malgré tout et aboutirent dans la cour avec de l'eau sur le plancher de la voiture.

On se mit à attacher, clouer ou surélever tout ce qui pouvait flotter et donc être emporté par les eaux déchaînées.

On attacha les barriques dans la cave, puis avec le tracteur, on aida les voisins des Tiraux-Bas. On amena les animaux au terrain de rugby pour les attacher aux arbres. La rue Léon Dessalles n'était alors qu'un chemin creux de 2 mètres de large.

L'emplacement du C.E.G. était alors un terrain vague occupé par un énorme empilement de troncs de noyers qui constituait la réserve du sabotier Louprou.



Étendue approximative de la crue au Bugue



Carte postale de la collection Jean Batailler

La crue de 1912 vue de la route du Cingle

L'eau qui arrivait de l'Avenue de la Libération, s'engouffrait avec violence vers ce point bas, rejoignait les eaux de reflux puis dévalait sur une épaisseur de 80 centimètres et traversant le chemin creux, emportait les troncs de noyers. Seul sur mon tracteur pour déménager, ce n'est pas sans appréhension que je devais emprunter par une nuit d'encre et dans un bruit de cataracte, ce chemin creux transformé en torrent.

À gauche le torrent, à droite l'eau plus calme de la plaine des Tiraux et de la Borie d'où émergeaient à peine les têtes de piquets de vigne. Une eau plus calme mais combien sournoise et qui s'en allait irrémédiablement vers la Dordogne pour rejoindre la mer.

En cas de catastrophe, la seule solution était de nager vers les grands noyers qui dressaient leur gigantesque squelette là-bas dans la nuit. Et si on ne réussissait pas s'y accrocher alors ...

Vers trois heures du matin, l'eau était à son maximum et je sentais que le courant, prenant par le travers les roues arrières, poussait le tracteur vers l'aval.

Je décidai d'arrêter les passages et mis le tracteur en lieu sûr. Je revins chez nous à pied en m'aidant d'un piquet. Nous étions au point le plus haut des environs immédiats. Dans la cour, il y avait de l'eau jusqu'aux genoux, tout autour, beaucoup plus.

Et voici qu'arriva Cyprien, tenant sa vache par la corde. Il venait des Tiraux-Bas que les habitants avaient quittés car ils auraient eu l'eau jusqu'au menton. Je lui déconseillai de continuer vers le terrain de sport de la Piste, le courant était devenu trop dangereux du côté de chez la Louissette.

— Bon, je vais revenir sous le gros chêne de Mme Martin, c'est là qu'il y a le moins d'eau. Je vais y attacher la vache et attendre la baisse des eaux. Si la crue se poursuit, je pourrai toujours me réfugier dans les branches.

Déseparés, nous ne pouvions que surveiller nos repères pour constater les progrès de l'inondation.

À un certain moment, il nous sembla entendre des appels au secours, là-bas dans la nuit, du côté de Limeuil.

Ces cris, devenant plus distincts malgré les bruits de cataractes continus, nous remplirent d'angoisse.

J'ai téléphoné à la mairie pour informer les autorités qui étaient déjà au courant : une famille du hameau de la Planette était réfugiée sur le toit de la maison et demandait de l'aide. Malheureusement dans la nuit, on ne pouvait rien faire, même pas les prévenir qu'on les avait entendus. L'hélicoptère ne pourrait aller les chercher qu'une fois le jour levé !

Un peu plus tard, à nouveau des appels au secours... cette fois beaucoup plus près de nous, en direction de la Piste. C'était une voix de femme. Un rapide coup d'œil me fit constater que ma mère n'était pas là. Et les appels qui continuaient...

Je me dirigeais en bottes avec de l'eau jusqu'aux genoux en direction des cris. La progression était difficile mais bientôt j'aperçus une silhouette dans le courant que j'avais renoncé à traverser quelques heures plus tôt.

C'était la Nini des Tiraux-Bas, une cousine qui emmenait sa mule vers le terrain de rugby que nous appelons la Piste car il y avait eu un vélodrome. D'abord, protégée par une haie de lauriers et une maison, elle avait progressé tant bien que mal.



Photo Norbert Marty

Au 21, avenue de la Libération

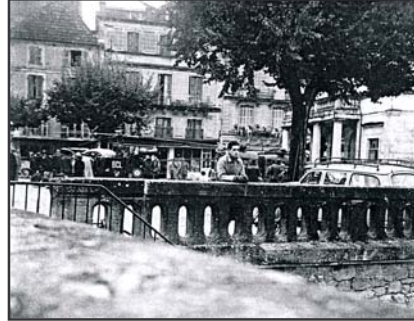


Photo Norbert Marty

L'hélicoptère sur la place de la Mairie

À la fin de la haie, près de la maison de la Louissette, le courant arrivait par le travers, Nini avait été prise de panique. Glacée de peur, elle n'osait plus bouger se cramponnant au licol de la mule qui, quant à elle, restait impassible.

Quant je fus près d'elle, ma cousine s'agrippa à ma veste et je pus la ramener en arrière près des lauriers où l'absence de courant la rassura.

Je revins ensuite vers la mule, lui fit traverser le courant pour l'attacher à un arbre sur le terrain des Grausses qui n'était pas submergé.

Il était un peu plus de 4 heures quand j'aperçus de la lumière à la ferme de mon oncle, justement aux Grausses. Sachant qu'il habitait au Bugue je me demandai comment il avait bien pu parvenir à sa ferme. Je suis allé frapper à sa porte et je le vis tisonner dans la cheminée. Il m'accueillit avec un grand sourire et me dit :

– Tu tombes bien ! Je suis en train de faire un tourin. Trempé comme tu l'es, une assiette de soupe bien chaude et un petit chabrol derrière, cela ne peut pas te faire de mal.

Étonné, je ne pus que lui dire :

– Mais que fais-tu ici et où es-tu passé pour venir ?

Avec le même sourire imperturbable qu'il avait en toutes circonstances, il répondit :

– Je suis passé par la gare du Bugue, la voie et le pont du chemin de fer. Ici, à la ferme, j'ai les bœufs, l'âne et les lapins et l'eau n'est plus très loin ! Je ne pense pas qu'ils soient en danger mais en étant sur place, je suis plus tranquille. Bon, maintenant, approche-toi du feu.

Ce que je fis avec empressement car mes vêtements étaient bien mouillés. C'est alors que je remarquai la petite marmite pendue à la crémaillère et dans laquelle l'eau bouillait allègrement.

L'oncle s'approcha, posa le « marmitou » sur les braises tandis qu'il installait une poêle sur un trépied. Quand la cuillerée de graisse qu'il avait jetée dans la poêle commença à grésiller il y ajouta quatre rondelles de raves. Une pincée de farine et tout cela dégagea bientôt dans la pièce une odeur réconfortante. Quand les raves furent suffisamment roussies, il versa le tout dans l'eau de la marmite qu'il pendit à nouveau à la crémaillère.

En attendant que la marmite se remette à ronronner, l'oncle posa une soupière et deux assiettes sur le seul petit espace libre de la table encombrée de tout un fatras de clous, de marteaux, de scies et d'épis de maïs. Il saisit la tourte de pain et en tailla des tranches dans la soupière. Après avoir généreusement poivré, il versa le contenu du « marmitou » dans la soupière et emplit les deux assiettes.

Qu'elle était bonne cette soupe brûlante et copieusement relevée ! Le traditionnel chabrol clôtura l'intermède : rien de tel pour requinquer un Périgourdin transi de froid.

Quand je le quittai pour revenir vers les miens, il me salua d'un sonore « *Al plaser* »⁽¹⁾ accompagné de son sourire débonnaire.

⁽¹⁾ Au plaisir



Photo Norbert Marty

***La rue de la Boëtie sous les eaux,
vue du Pré Saint-Louis***

Vers 6 heures, l'eau ne montait plus, à 7 heures, elle commença à diminuer un tout petit peu. On se prenait à entrevoir la fin du cauchemar ! Ensuite on constaterait les dégâts puis on les commenterait.

Dans quelques années viendraient les souvenirs : « Tu te rappelles en 60 ? » Plus tard encore, dans 50 ou 100 ans qu'en dira-t-on ? La crue de 1960 deviendrait aussi inimaginable que la bataille d'Alésia, plus personne n'y croirait. Comment lutter contre les doutes ? Faire des photos bien sûr, voilà la solution. Mais mon appareil était en ville !

Sans hésiter, je saute dans la « Deux chevaux » qui avait amené mes parents pour foncer vers Le Bugue en passant par Audrix. Au carrefour, je me retrouve assis dans l'eau tandis que le ventilateur du moteur fait gicler l'eau. Malgré cela je parviens à traverser.

Sur la place de la mairie, régnait une grande effervescence. Les Américains de la base de Périgueux avaient envoyé un détachement avec des véhicules amphibies dont ils ne purent se servir en raison des courants, arbres flottants ou des piquets de vigne plantés dans les champs.

Norbert MARTY

À suivre.

**DEL TEMPS QUE LO
BESTIUM PARLAVAN.**

**AU TEMPS OÙ LES BÊTES
PARLAIENT.**

LA LUCADA.

Mon drollet
vòles que te
parli de la
pesca d'autres
còps ?

Te dirai çò
que me
contava mon
pairin quand
me menava
sus son
gabarròt.

En d'aquel
temps lo
mond e
minjavan
belcòp de
poisson de
ribièra. Lo
divendres, las
cosinièras
n'aurián pas
far còser un
bocin de
viande.

E parlem pas del Caresme e sos
quaranta jorns magres.

L'endoman del dimars lardier, las
femnas anavan recurar los topins a la
Dordonha perfin que pas un bric de
grassa demoresse pel fons. La setmana
senta, la pesca èra totjorn duberta per
caesmar.

Tots los òmes que vivián còsta de la
Granda Aiga èran pescaires. Quant
avián trop de poissons, partián los
vendre a los de pels tèrmes. Passavan
dins las maisons amb lo caval e la
jardinièra. Podètz creire que lo ser, las
sièjas blancas avián l'uelh cassidós.
Qualques coquins, per mielhs las
vendre, disián que qu'èra de las truitas
blúias, qualque ren de novèl !

Pêcheurs indisciplinés à Limeuil

« L'ordonnance de 1669, titre de la pêche, article premier, défent à toutes personnes autres que metres pecheurs recens es sieges de maitrize de pecher sur fleuve et rivière naviguable à peine de cinquante livres d'amende et de confiscation du poisson, filets et autres instruments de pêche. Dans toute l'étendue de la terre de Limeuil, il n'y a pas un seul qui soit receu au siège de la métrize, cependant il y en a un nombre infiny quy ne font autre chose que pêcher.

L'article quatre défent à tout pêcheur de pêcher aux jours de dimenche et fettes sous peine de quarante livres d'amende. Il n'y a point de dimenche ny de fettes qu'on ne pêche dans la terre de Limeuil. L'article cinq défent pareillement de pêcher à quelques heures et saisons que se puisse être et autres heures que depuis la levée du soleil jusqu'à son coucher : on pêche toutes les nuits dans l'étendue de la terre de Limeuil... ou pêche dans toutes les saisons.

L'article dix défent de se servir d'aucun engin et harnois prohibé et en outre de ceux appelés gils, tré-mail, surent, épervié, chausson ou sabre à peine de 100 livres d'amende : on se sert de toutes sortes de filets quy sont sy étroits que les poissons quy ne sont pas sy gros que le doit se prenent... Les rivières se trouvent dépeuplées de poisson jusqu'au point que la pêchère qu'a le seigneur baron de Limeuil ne produit pas présentement pour fournir aux frais de son entretien... ».

Archives de la Gironde,
lettre du juge-ordinaire de Limeuil.

La letra del jutge

La lettre du juge

PÊCHE DE NUIT

*Mon petit, tu
veux que je te
parle de la
p ê c h e
d'autrefois ?*

*Je te dirai ce
que mon
parrain me
r a c o n t a i t
quand il
m'emmenait
avec lui sur sa
barque.*

*En ce temps-
là les gens
mangeaient
beaucoup de
poisson de
rivière. Le
vendredi, les
cuisinières
n'auraient
jamais fait
cuire un
morceau de*

*viande. Et ne parlons pas du carême et
ses quarante jours maigres !*

*Le lendemain du mardi gras, les
femmes allaient récurer les marmites à
la Dordogne pour qu'il ne reste pas un
brin de graisse dans le fond. Pour
pouvoir faire le carême, la pêche était
toujours permise pendant la semaine
sainte.*

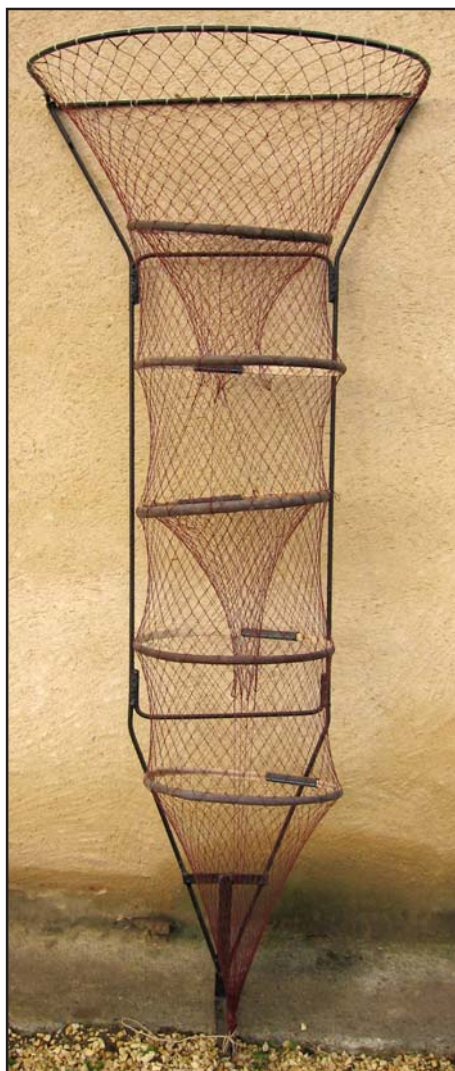
*Tous ceux qui habitaient près de la
Dordogne étaient pêcheurs. Quand ils
avaient trop de poissons, ils partaient
le vendre aux gens des coteaux. Ils
passaient dans les maisons avec la
charrette à cheval. Tu peux croire que
le soir, les hotus avaient l'œil chassieux.
Des coquins, pour mieux les vendre,
disaient qu'il s'agissait de truites bleus,
quelque chose de nouveau !*

Avián tramalhs, fialats, aranhadas mai de las vanejas tricotadas a la velhada amb del fial de carbe.

Totas la barbòtas èran culhidas per escar los claus dels cordeus : gros vèrmes qui sòrton lo ser après la pluèja, sautarels que corron dins los prats, grelhs de setembre, babaus dels rius e qué te sabi d'autre.

Al mes d'aust, as vist, mon dròlle, aquels parpalhòls blancs que venon lo ser trucar los lums. Quò es de los efemèrs que vivon nonmas qualqus oras per pondre avant de morir e qu'apelam mana. Quant la mana montava a ras de nuèit, los pescaires salucavan deus fuecs de palha e los parpalhòls se li cramavan las alas. Amassavan dels plens bateus d'aquela mana que veniá la melhora esca per tirar lo fialat.

Quant l'aiga montava pels prats, qu'èra lo moment d'anar tremolhar las sièjas negras. E pòdi te dire mon dròlle qu'aquestes peissons grillhats sus una bona brasa de casse amb de la sermina te fasián de las merendas de reis.



Una vaneja

Une nasse

Ils utilisaient tramaills, éperviers, araignées et même des nasses tricotées à la veillée avec du fil de chanvre.

Toutes les bestioles étaient recueillies pour escher les hameçons des cordeaux : gros vers qui sortent le soir après la pluie, sauterelles qui courent dans les prés, grillons de septembre, traîne-bûches des ruisseaux et que sais-je d'autre !

Au mois d'août, tu as vu ces papillons frapper les lumières. Ce sont des éphémères qui vivent quelques heures pour pondre et que nous appelons "manne".

Quand la "mane" montait de la rivière, les pêcheurs

allumaient des feux de paille et les papillons s'y brûlaient les ailes. Ils ramassaient de pleins bateaux de cette "manne" qui devenait le meilleur des appâts pour lancer l'épervier.

Quand l'eau arrivait dans les prés, c'était le moment de pêcher les vandoises avec le tramail. Je peux te dire mon garçon que ces poissons grillés sur une bonne braise de chêne, avec du cerfeuil, étaient des repas de rois.

Quant l'aiga èra bela, l'òm podiá pus 'nar a Limuèlh de pé. Los òmes partián en bateu e trencavan l'aiga uflada que l'òm auriá dich que lo diable los emportava.

Mon paubre pairin m'aviá parlat tanben d'una pesca que se fai pus dempuei brave temps, quò es la lucada.

Partián de nuèch amb dos bateus et quatre òmes, çò disiá.

Los palaires laissavan davalat los gabarròts a costat l'un de l'autre. Un òme teniá dels brandals de palha et l'autre foissava los barbels arrucats suls calhaus.

La foissa èra probida e l'es totjorn coma la pesca de nuèch. Quò es benlèu per aquò que lo jutge de Limuèlh al segle

17 se carcinava de veire tots aquels pescaires que n'avián pas lo drech. Escriguèt a Bordèu per se plànger, mas de veire las fautas dins sa letra te foti mon bilhet que parlava mielhs l'occitan que lo francés !

Lo paubre jutge se carcinava per ren. Après el se trovava enquera del peisson. L'estiu ai vist de mos uèlhs, davalat las gròssas truitas, assadoladas per una aiga tròp cauda e la pitas venir beure l'aiga fresca a la font de Cadegra o al riu de la Pradèla. Tot aquò per dire que quò es pas los pescaires que fan perdre los peissons, quò es totas aquelas besunhas que gitan per las sòlas, pel l'aire e per l'aiga que los empoisanan et nos autres tanben !
De sègre.



La foissa

La foène

Quand la rivière était en crue, on ne pouvait plus aller à pied à Limeuil. Les hommes partaient en barque et traversaient les eaux enflées, on aurait cru que le diable les emportait.

Mon parrain, aujourd'hui décédé, m'avait aussi parlé d'une pêche qui ne se pratique plus depuis longtemps : à la torche.

Ils allaient de nuit à deux bateaux et quatre hommes, disait-il.

Les rameurs laissaient descendre les barques, l'une à côté de l'autre. Un homme tenait une torche en paille allumée et l'autre harponnait les barbeaux arrêtés sur les cailloux.

La foène était interdite et l'est toujours comme

la pêche de nuit. C'est pour cela que le juge de Limeuil, au XVII^e siècle se faisait du souci de voir tous ces braconniers. Il a écrit à Bordeaux, mais à voir les fautes dans sa lettre, je te parie qu'il parlait mieux l'occitan que le français !

Le malheureux juge se faisait du souci pour rien. Après lui on trouvait encore du poisson. L'été j'ai vu, moi-même, de grosses truites qui descendaient, souillées par une eau trop chaude tandis que les petites se rassemblaient à l'eau fraîche de la fontaine de Cadegra ou du ruisseau de la Pradelle. Tout cela pour dire que les pêcheurs ne détruisent pas les poissons, ce sont toutes ces choses que l'on jette dans les sols, dans l'air et dans l'eau qui les empoisonnent et nous avec.

À suivre.

Gérard MARTY

ODE À LA DORDOGNE
de LOUIS DELLUC (Suite et fin).

Le chemineau vient te prendre l'osier
Quand verdoie le mois d'avril ;
Il en fera le panier la corbeille et la claie
Qu'on achètera dans les maisons.

Le pêcheur, doucement posera le verveux,
Le tramail heurtera le roc,
Il trouvera dedans le barbeau et la vandoise
Qui frétilleront dans la barque.

Toi qui du gueux sais gonfler la besace,
Rivière qui sauras toujours,
Au pêcheur donner une pesante liasse,
Que pourras-tu faire pour mon bonheur ?

Tu donneras, bien sûr, ô ma claire rivière,
A celui qui a voulu t'aimer,
La douce paix du cœur, une âme plus saine,
Et assez de souffle pour te chanter.



Ici se termine le poème de Louis Delluc, tel qu'il a été édité en 1931 par l'Imprimerie Michelet de Sarlat.

Depuis, la graphie occitane a évolué quelque peu. Le majoral du Félibrige Jean-Claude DUGROS en a effectué la mise à jour et Jacques SARABEN a proposé de réaliser une nouvelle illustration. L'association « Mémoire et Traditions en Périgord » examine les possibilités d'une nouvelle édition et tiendra informés les lecteurs du *Chaleth* de l'avancement de ses travaux.

Page 15
ODA A LA DORDONHA
de **LOUIS DELLUC**

Lou caminaire vè te panâ la belisso
Quand verdejo lou mes de Brial ;
N'en faro lou paniè, la desco e mai la clisso
Que croumparan dins lus oustals.

Lou pescaire, tout siaud, pausaro la banèjo,
Lon tramal truçaro lou roc,
Faro trobo dedins de barbel ou d'assèjo
Que friùtaran dil gabarot.

Tu que, del pelhandrous, sabes uflâ la biasso,
Grando aigo que sauras toujours
Al pescaire parâ uno pesugo liasso,
Que pourra fâ per moun sujour ?

Dounaras de segur, ô ma cando rebièro,
An d'aquel qu'a voulgut t'aimâ,
La douço pas del cur, uno amo pus sancière.
E prou d'alèn per te cantâ !



Illustration Jacques Saraben

ÇA BALANCE À COMBE.

Pierre a contracté la passion du collectionneur, il y a fort longtemps. Il achète toutes sortes d'objets anciens. Comme il est bon bricoleur, il les répare et les restaure avant que Colette aille les vendre dans une de ces nombreuses brocantes qui animent les bourgs périgourdins en été. Il a bien voulu ouvrir au *Chalelh* ses collections de balances.

Les balances de Roberval ont longtemps été utilisées dans les fermes pour toutes les ventes au détail comme les asperges par exemple.

Cette balance a été mise au point par Gilles Personne qui était un physicien et mathématicien français né à Roberval dans l'Oise en 1602. Il enseigna les mathématiques et en 1666, avec 6 autres savants, il fonda L'Académie royale de sciences et obtint le droit de s'appeler : De Roberval.

Son apport à la physique a été très important. Le principe de cette balance repose sur la liaison de deux fléaux formant un parallélogramme articulé de sorte que les plateaux supportant les denrées à peser restent toujours horizontaux. L'équilibre est marqué par une aiguille qui peut être dirigée vers le haut ou vers le bas.

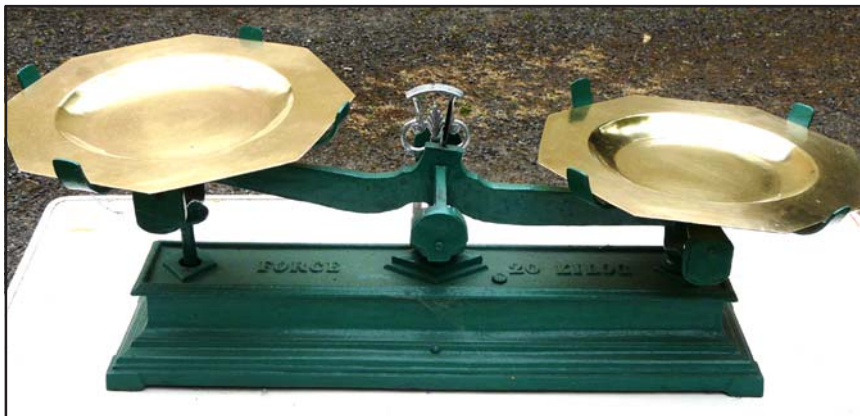


Balance et poids marqués

Ces balances doivent être accompagnées de poids marqués pour peser la marchandise. Les poids et les balances étaient vérifiés par le « Service des poids et mesures » qui apposait, lors de la première vérification, un poinçon représentant deux mains entrelacées. Le Service procédait à des vérifications périodiques et marquait son passage par une lettre qui changeait tous les ans.

On disposait en général d'un jeu de 7 poids en fonte en tronc de pyramide à base hexagonale et munis d'un anneau : 2 kg, 2 fois 1 kg, 2 fois 500 g, 2 fois 250 g.

Ce jeu était complété par une boîte contenant des poids marqués en laiton de forme cylindrique. La plus courante comportait 9 poids : 1g, 2 fois 2g, 5g, 2 fois 10 g, 20 g, 50 g et 100 g.



Balance de Roberval pouvant peser jusqu'à 20kg



Échantillon de balances romaines

La balance romaine était d'un transport facile sur les marchés et ne nécessitait pas le recours à des poids marqués. Sa robustesse et sa fiabilité ont sans doute été aussi à l'origine de son immense diffusion.

Son appellation n'a aucune relation italienne. Son nom est d'origine arabe car le contrepoids avait la forme d'une grenade, « rommāna » dans cette langue.

On en trouvait pour vendre une paire de poulets sur la foire mais aussi pour peser la moitié d'un cochon ou un sac de blé de 100 kg.



La balance romaine fonctionne sur le principe des bras inégaux : celui supportant la masse à mesurer est fixe tandis que sur l'autre glisse un contrepoids. L'équilibre se fait en déplaçant le contrepoids, la masse est alors indiquée par le chiffre gravé sur le bras. Bien souvent, en retournant l'appareil, on avait accès à une nouvelle graduation.

L'appareil ci-dessous pouvait supporter 103 kg, le second curseur à droite permettait d'apprécier les hectogrammes.

Gérard MARTY
avec l'aide de Pierre TEULET



Balance romaine jusqu'à 103 kg, portant le poinçon de vérification primitive

PÊCHE À LA MOUCHE AU NOUVEAU MONDE.

Émile LABROUSSE, après avoir raconté son enfance et son adolescence en Périgord Noir, nous parle de ses pêches à la mouche sur les rivières et les lacs d'Amérique du Nord.

Rappelons que le film de Robert Redford : « Et au milieu coule une rivière », tiré du roman de Norman Maclean : « La Rivière du sixième jour », a suscité un regain d'intérêt pour la pêche à la mouche. Depuis, les Américains sont un peu étonnés et quelquefois dépités quand le pêcheur qui « fouette » avec grâce et précision la soie, leur avoue qu'il est français !

En guise d'introduction

« *The Compleat Angler* », publié en 1576, avec l'étonnante graphie concernant « *complete* », dans son titre, continue d'envoûter les lecteurs modernes. C'est un des rares ouvrages de langue anglaise de grande longévité qui, avec la Bible dite « de King James » et les œuvres de Shakespeare, soit resté en publication ininterrompue depuis sa parution. L'œuvre, écrite par Izaak Walton, traité philosophique et religieux sous forme de dialogue serait une diatribe cachée contre Cromwell. L'auteur traite des mérites respectifs de la pêche et de la chasse, avec les interlocuteurs Pescator et Venator qui échangent leur point de vue. À la fin, la pêche, sport paisible et silencieux d'amoureux de la nature, l'emporte sur la chasse .

Malgré la beauté de la cadence de ses phrases (qui demandent à être lues à haute voix), et ses descriptions détaillées sur les diverses méthodes de pêche en eau douce, l'ouvrage est surtout connu pour son appendice sur la pêche à la mouche. C'est un des plus anciens traités d'un sport qui connaît un essor sans précédent depuis ces dernières années.

L'auteur de cet appendice, Charles Cotton (1630-1687), fils adoptif de Walton, avait déjà publié à l'époque quelques poèmes médiocres et d'un goût de caserne.



Izaak Walton (1593-1683)

Mais il s'est immortalisé plus tard en traduisant d'une façon magistrale « Les Essais » de Michel Eyquem de Montaigne. Le lecteur contemporain (surtout s'il est périgourdin !) sera surpris de voir Montaigne cité plusieurs fois dans « *The Compleat Angler* ». On savourera en particulier sa fameuse formule : « *Quand je me jouë à ma chatte, qui sçait, si elle passe son temps de moy plus que je ne fay d'elle ?* » (Essais 11, 12) que l'on écrit en français moderne : « *Quand je joue avec ma chatte, qui sait si je ne suis pas son passe-temps plutôt qu'elle n'est le mien ?* »

Peut être est-ce là, la première allusion au bon mot : « *Quel est le passe-temps favori des truites?* »... « *La pêche à la mouche!* »

Après avoir traduit Montaigne en anglais et nous avoir donné un des textes les plus anciens sur notre sport favori, on s'étonne que Charles Cotton soit si peu connu du grand public. Néanmoins, il reste le patron, le vieux maître, pour tous ceux qui reconnaissent que « *c'est un art que de décevoir une truite avec une mouche* ».

Que j'aligne sur les rayons de ma bibliothèque le « *Compleat Angler* » en plusieurs exemplaires, à côté de la Bible « de Tours » n'offusquera personne. Le pasteur de "A River Runs through It" (*Et au milieu coule une rivière*) lisait Cotton comme un prélat lit son bréviaire.

La pêche à la mouche était connue depuis l'antiquité, où les pêcheurs « *amorçaient leurs hameçons avec de la laine rouge et des plumes de coq* » d'après Claude Élien (vers 200 après J.C) dans son "Histoire Naturelle".

Ce sport restera longtemps l'apanage des îles Britanniques. Les classes privilégiées en Écosse et Irlande s'y adonnèrent avec le même enthousiasme que celui accordé à la chasse à courre en Angleterre. Les Écossais, sur les fameuses rivières Dee et Spey poussèrent l'art à un point rarement dépassé. Anglais et Irlandais, ayant accès aux plumages plus exotiques des Indes et autres colonies, créèrent des mouches d'un style incroyablement élaboré. Le développement des techniques, la création d'un vocabulaire spécifique, les améliorations du matériel, furent longtemps dus aux seuls Anglo-Saxons.

Les Anglais... en Nouvelle Angleterre.

Ce sport s'établit vite dans le Nouveau Monde.

Hameçons faits main, ligne en soie naturelle, longue canne en bambou, moulinet rudimentaire : les pêcheurs de la Nouvelle Angleterre (New England : les six États de l'extrême nord-est) firent longtemps des pêches faciles. Mais, le développement urbain, le déboisement des berges, la pollution industrielle furent très néfastes à la seule espèce autochtone de salmonidae des jeunes États de l'est américain : l'omble de fontaine (Salvelinus Fontinalis). De la Géorgie au grand nord Canadien il dominait les rivières et lacs de ces immenses montagnes qui, d'après les dernières estimations géologiques, auraient pu atteindre jusqu'à 14 000 mètres d'altitude. Un monde colossal s'il en fut. La déforestation systématique et outrancière des Appalaches contribua à la diminution de la qualité de l'environnement des ombles. Ce superbe poisson, à la robe vermiculaire verdâtre tournant au bronze et mouchetée de vermillon, se rencontre rarement à l'état sauvage dans les Appalaches (hormis dans quelques ruisseaux au-dessus de 1500 mètres) et de gros efforts sont faits actuellement pour le réhabiliter, restaurer son habitat et le protéger des espèces invasives.

La fin du XIX^e, avec le développement de la science piscicole et la prise de conscience du public vis à vis de la dégradation de l'environnement, vit l'introduction des truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) de Californie et de l'Orégon et des truites farios (*Salmo trutta fario*) d'Allemagne. Vite adaptées à leur nouvel environnement les truites arc-en-ciel déplacèrent les ombles. Tolérant des eaux moins froides que les ombles et demandant de part leur nature quasiment nocturne et rapace des techniques de pêche plus pointues, les truites farios, devenues prises de choix, furent introduites en abondance.



La rivière Bitterroot dans l'État du Montana

Theodore Gordon, le grand chroniqueur de la pêche à la mouche durant cette période créa des styles de mouches artificielles encore utilisés de nos jours. Il est le patriarche du sport et un des premiers à introduire des techniques qui, allant au-delà de la simple mouche noyée anglaise nous permirent de découvrir le monde complexe des insectes et de les imiter dans leurs différents stages.

Les Grands Lacs connurent des hauts et des bas vertigineux, avec une industrie de la pêche à grande exploitation et peu réglementée qui fit sombrer la population piscicole. Il en fut des poissons des grands lacs comme des bisons de l'ouest et des pigeons « *passengers* » dont les vols noircissaient le ciel et qui sont devenus maintenant une espèce disparue.

Aujourd'hui, dans un environnement très assaini et grâce aux efforts constants depuis des années, des biologistes des États limitrophes aux lacs, travaillant de concert, les grands lacs

connaissent une renaissance qui avait été jugée impossible dans les années 70.

L'introduction du saumon et des truites migratrices (*steelhead*) de l'État de Washington dans les tributaires du lac Huron dès la fin du XIX^e siècle a été une grande réussite.

La zone sud du lac Erié, de Cleveland dans l'Ohio jusqu'à Buffalo, près des chutes du Niagara, est appelée « *Steelhead Alley* » par des légions de pêcheurs. C'est un terrain de choix pour la pêche au saumon et à l'incomparable truite arc-en-ciel migratrice qui, se développant dans ces véritables mers intérieures, atteint des dimensions exceptionnelles. La « *steelhead* », comme elle est appelée affectueusement, est la reine pour la difficulté de la prise, la beauté du combat et sa forme puissante de « fuseau d'acier ».

Émile LABROUSSE

À suivre.

UNE DEMEURE DE CARACTÈRE : LA PÉCHÈRE (suite).

Voici qu'à l'âge de 51 ans, alors qu'il élabore des projets pour La Péchère, Bernard Tatareau rédige son testament !

Et c'est à Paris qu'il mourra dix ans plus tard le 3 mai 1912. Avait-il eu la prémonition d'une fin prochaine pour penser à son testament dès le 25 septembre 1905 ?

Il décède à Paris à hôtel Terminus.

Il est âgé de 61 ans alors que son père, après ses nombreuses campagnes, s'était éteint à 91 ans.

Il sera inhumé dans le caveau familial du cimetière Saint-Martin de Limeuil où reposent son père et sa mère.

Bernard Tatareau étant décédé sans enfant, que va devenir le domaine de la Péchère ? C'est son testament qui nous donne la réponse.

Tatareau institue Madame Félix Lobligeois née Henriette Archambeaud légataire universelle de « ses biens et droits mobiliers et immobiliers ». Il précise que les biens légués à Henriette Lobligeois née Archambeaud « lui restent propres et ne tombent pas dans la communauté qui existe entre elle et son mari ».

En outre, la légataire universelle doit s'acquitter, dans l'année qui suit le décès, de legs particuliers à savoir :

– 30 000 francs au cocher Lacombe dont le père, la mère et la femme étaient au service de Tatareau.

Cela représente plus de trois fois le prix de construction de la maison du jardinier. Belle reconnaissance envers une famille dévouée !

Si on applique à cette somme le coefficient de transformation du franc 1912 établi par l'Insee, on obtient la somme de 95 259 euros.

– 1000 francs au journalier à la Péchère depuis 18 ans.

Dans un codicille du 1^{er} septembre 1908, Tatareau avait ajouté deux nouveaux légataires :

– Madame Ursule Lobligeois pour dix mille francs,

– M. Alexis Archambeaud également pour dix mille francs.

Il précisera le 25 septembre 1911, que les héritiers d'Alexis Archambeaud décédé avant le donateur, n'ont aucun droit sur le legs qu'il lui laissait.

Après la mort de Bernard Tatareau, les époux Lobligeois habiteront assez peu La Péchère, essentiellement pendant les périodes estivales. Le 12 novembre 1907, ils ont une fille, Christiane. Ce sera leur unique héritière.

C'est à Paris qu'elle rencontre Charles Bardi de Fourtou, également parisien.



Tableau montrant sur la gauche la Péchère et au fond le rocher de l'Agranel

Charles et Christiane se marient en 1926 et ont un fils, Geyrac propriétaire actuel du domaine de la Péchère. On a vu que Christiane était l'unique héritière des Lobligeois, donc de sa mère Henriette, légataire universelle de Bernard Tatareau. Voilà comment le domaine échoit à la famille Bardi de Fourtou.

Les Bardi de Fourtou sont issus d'une noblesse de robe établie dans le nord-ouest du Périgord, à Celles entre Verteillac et Ribérac.

Miton Gossare dans son livre « Chroniques de la misère en Périgord au XVIII^e siècle », signale un incident survenu en mars 1770 au sujet du commerce des grains, activité particulièrement sensible dans les années qui ont précédé la Révolution. *« Le sieur Fourtou avocat à la cour, qui s'occupe du négoce des grains fait charger quatre charrettes de quarante sacs de blé froment contenant chacun trois boisseaux. Ce chargement est destiné au minage de Saint-Pardoux pour y être vendu lors du marché du mardi. Dès que les bouviers sont arrivés à la sortie du village les habitants du bourg les interceptent. »*

En fait, les habitants, sensibles à la pénurie qui sévit et craignant de manquer de blé plus tard, s'opposent au départ du grain vers un marché aussi lointain.

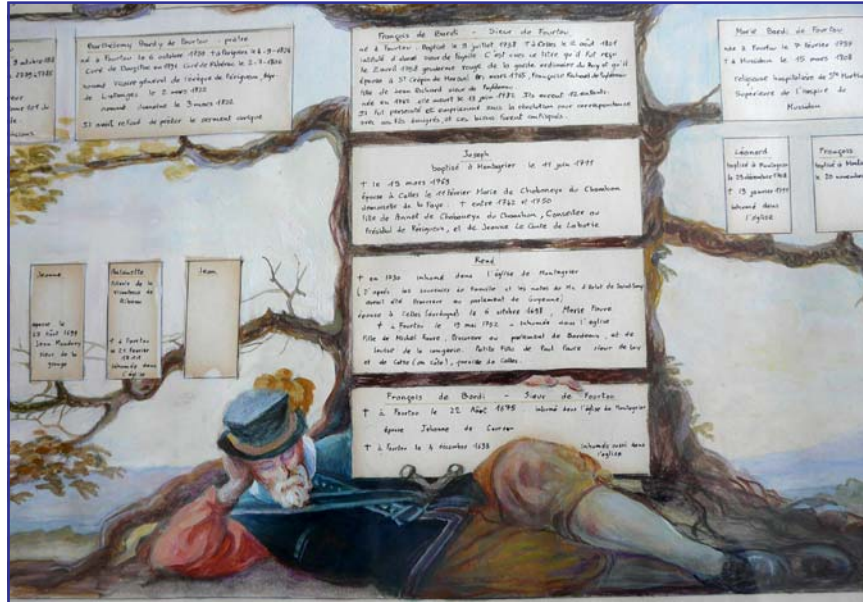
Si on se réfère à l'arbre généalogique établi par la famille, il pourrait s'agir de François de Bardi, sieur de Fourtou baptisé le 9 juillet 1738 et décédé à Celles le 12 août 1801.

Cet arbre place l'origine de la famille de Bardi, sieur de Fourtou en 1675 à Montagrier, paroisse dominant la vallée de la Dronne. Il est précisé que les sieurs de Fourtou sont inhumés dans l'église de Montagrier jusqu'en 1752.

C'est François de Bardi qui aurait effectué le déplacement de Montagrier à Celles où il est décédé. Celles se situe à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Montagrier. Dès lors, les sieurs de Fourtou resteront sur la commune de Celles obtenant des charges à Ribérac et même dans le Bordelais. Son frère Barthélémy, curé de Douzillac et réfractaire quittera la France où il ne reviendra que vers 1800.



Pastel réalisé par une fille du général Tatareau, montrant La Péchère avec sa nouvelle demeure, son vignoble et à l'arrière-plan le coteau de Fufu qui appartenait aux Tatareau



La souche de l'arbre généalogique Bardi de Fourtou

François aura de nombreux enfants nés de 1767 à 1779 qui eux aussi auront à se confronter aux conséquences de la Révolution : Joseph et Jean-Baptiste émigrent en 1790 et 1792, Guillaume, prêtre, « frère d'émigré et neveu de prêtre déporté » sera arrêté en 1793, puis il sera de 1824 à 1830 curé de Celles. Par contre, un autre frère, Jacques-Barthélémy, né le 30 mars 1767 reste à Celles où il décède en 1843 au village de Cotte.

On constate que les actes d'état civil enregistrés depuis leur création mentionnent le nom de Bardy Fourtou. Jacques-Barthélémy et ses enfants, Adrien né le 8 mai 1804 et François né le 7 novembre 1791, conseiller à la cour de Bordeaux s'en accommodent.

Cependant François a deux enfants : Pierre-Paul, juge de paix à Saint-Macaire et Ernest, sans profession qui présentent le 16 février 1860 une requête pour reprendre le nom de famille de leur père enregistré à sa naissance le 8 novembre 1791 sous le nom de Bardi de Fourtou.

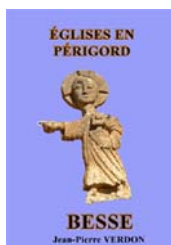
Dans leur requête « les exposants qui s'estiment satisfaits d'un nom sous lequel ils sont connus dans le public et qui a été porté avec honneur par tous les membres de leur famille, n'auraient jamais songé à revendiquer, par une rectification judiciaire, la particule dont il était anciennement accompagné et que des circonstances politiques ont fait disparaître depuis 1793, si la loi du 20 mai 1858 ne leur eût imposé l'obligation de reprendre la position légale que leur assigne l'acte de naissance de leur auteur ». Ils précisent que cette « démarche ne peut faire supposer de leur part des prétentions aristocratiques qui n'entrèrent jamais dans leur pensée ». Le 16 février 1860, la requête est transmise au Procureur Impérial qui donne un avis favorable. Le Tribunal de Première instance de Ribérac adopte la requête et ordonne la rectification des actes d'état civil des deux requérants, leurs noms de famille y seront établis de la manière suivante : Bardi de Fourtou.

À suivre.

Gérard MARTY

ACTUALITÉS

BESSE : pour ceux qui veulent visiter utilement l'église de Besse, « Mémoire et Traditions en Périgord » vient de réunir en un seul livre les articles de Jean-Pierre Verdon publiés dans le **Chalelh**. Le livre est disponible au prix de 8 euros.



SUR VOTRE AGENDA

ALLES-SUR-DORDOGNE

Samedi 16 juillet 2011 : 5^{ème} après-midi artistique aux Salveyries de 15 à 18 heures.

Dimanche 7 août 2011 : fête votive à Sors, concours de pêche le matin, pétanque, animations musicales, le soir repas champêtre (réserver et apporter ses couverts) et feux d'artifice.

Vendredi 7 octobre 2011 : Soirée occitane de la Jeunesse alloise à la Salle des fêtes à 20 h 30: vidéos en occitan sous-titrées en français, groupe folklorique « **Les Sans-soucis** » de Fauillet (47), châtaignes, merveilles et vin bourru. Participation : 6 euros

LE BUISSON-DE-CADOUIN.

Estivalivre le mercredi 3 août 2011, organisé par la Bibliothèque municipale sur la place du Général de Gaulle.

SAINT-CYPRIEN.

Concerts d'orgue de l'été en l'abbatiale à 18 h :

- Vendredi 15 juillet avec l'organiste Thomas Pellerin,
- mardi 9 août avec l'organiste J.P. Lecaudey,
- lundi 15 août avec le violoniste Jérôme Simon et l'organiste Christophe Simon.

LO CHALELH

Bulletin de liaison de l'Association **Mémoire et Traditions en Périgord**
Rédaction : Josette et Gérard MARTY
avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries

24480 ALLES-SUR-DORDOGNE

Téléphone : 05 53 63 31 58

Courriel : marty.salverio@wanadoo.fr

Le site : <http://pagesperso-orange.fr/salverio>

PRODUCTION de l'Association
"Mémoire et Traditions en Périgord" :

"Lo Chalelh" abonnement annuel : (13 euros)

LIVRES

"*KG, Prisonnier de guerre*" de Fernand MARTY (13 euros)

"*Souvenirs d'ailleurs*" de Pierre GÉRARD (10 euros)

"*Tibal lo Garrèl : e la carn que patís*" de Louis DELLUC édition en occitan et français (20 euros)⁽¹⁾

DVD

"*Si parliam occitan*" scènes de la vie paysanne en occitan (Sous-titrées en français) (13 euros)

"*Vilatges dau Périgord*" reportages en occitan sur Meyrals, Calès et Limeuil (Sous-titrés en français) (10 euros).

"*Brava Dordonha*"

Reportages en occitan sur Alles et Paunat (Sous-titrés en français) (10 euros).

"*Tèrmes dau Perigòrd*"

Reportages en occitan sur Redon Espic et Cadouin. (Sous-titrés en français) (10 euros).

"*Cloquièr dau Perigòrd*"

Mise en place de la cloche de Conne-de-Labarde et histoire de ramoneur (10 euros).

⁽¹⁾Nous mettons à disposition la 1^{ère} partie de "Tibal Lo Garrèl : l'arma que sagna" aux éditions de l'Hydre (14 euros 50)